

L'an deux mil vingt et un, le 5 juillet 2021, le conseil municipal de la commune de SOUVIGNE, dûment convoqué par le maire, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes sous la présidence de Monsieur AUBERT Chrystophe, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29/06/2021

Nombre de Conseillers : En exercice : 15 Présents : 13 Votants : 14
--

Présents : Mr AUBERT Chrystophe, Maire, Mmes BOISTARD Brigitte, DRANCOURT Marine, GUICHARD Sylvie, HERIN Emilie, PERROTIN Marie-Louise, REFOURD Johanna, VANNIER Maëva, VIRTON Audrey, MM : BIGOT Adrien, GODFROY Tony, LEON Jean-Pierre, THIBAULT Michel

Absent : Mr ROUSSEAU Thomas  
Mr MOREIRA José qui a donné pouvoir à Mme VIRTON Audrey

Secrétaire de séance : Mme HERIN Emilie

## Compte-rendu du Conseil Municipal

Le compte rendu de la réunion du 3 juin 2021 est approuvé à la majorité (12 pour, 3 contre).

### **Bâtiment « 3 rue des écoles » : (9 pour, 5 abstentions)**

Après avoir étudié les différentes offres adressées à la mairie suite à la consultation relative au choix de l'entreprise de démolition du bâtiment "3 rue des écoles", et après avoir pris connaissance de l'analyse des offres, effectuée par l'Agence Ranjard et Associés, maître d'œuvre, le conseil municipal :

- décide de retenir l'offre de l'entreprise TBL "ZA de Chatenay" 37210 ROCHECORBON, pour un montant de 44 654,40 € HT et autorise le maire à signer l'acte d'engagement correspondant.

### **Convention bibliothèque : (unanimité)**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la convention de partenariat pour un portail commun de ressources numériques au sein du réseau des bibliothèques du département d'Indre et Loire arrive à échéance et qu'il est nécessaire de la renouveler. Le conseil municipal approuve cette nouvelle convention entre le Département d'Indre et Loire et la commune de SOUVIGNÉ et autorise le maire à la signer.

**Questions diverses** : Monsieur le maire informe le conseil municipal que les codes d'accès au site de la mairie et du compte Facebook seront prochainement modifiés.

Le maire,  
Chrystophe AUBERT.